Document électronique certifié authentique

Vos contacts

Votre interlocuteur EDF
Direction Commerciale Régionale

Par courrier
Direction Commerciale Régionale
TSA 81412
44379 NANTES CEDEX 3

Par internet
e-mail : edfpro@edf.fr
www.edf.fr/entreprises

Par téléphone
Du lundi au vendredi de 8h à 18h

09 70 82 15 73 (service gratuit + prix d'appel)

Urgence
Dépannage électricité Enedis :

09 72 67 50 75 (service gratuit + prix d'appel)

EDF-SA au capital de 2 084 365 041 € - Siège social : 22-30 avenue de Wagram 75382 Paris Cedex 08 - France - R.C.S. PARIS 552 081 317 SIRET 552 081 317 66522 - N.I.T.V.A. FR 03 552 081 317

Vos informations client

Vos références
Compte de facturation : **4061070545**
Compte commercial : 2020007568289

Votre contrat
Offre électricité : Tarif Bleu pour clients non résidentiels Option Base 9kVA

Nom du client
SCI MICHEL THOMAS

Lieu de consommation
Référence acheminement : 07511143270329
13 RUE GASTON REBUFFAT
R 1 F R 1 F
75019 PARIS 19

FLX04100311403357-07TPE01

SCI MICHEL THOMAS
9 IMP LES HAUT DE SERIGNAN
34410 SERIGNAN

Facture du 10/02/2024
n° 10192760078

Electricité

Montant Hors TVA	91,46 €
Montant TVA (payée sur les débits)	15,41 €
Facture TTC	**106,87 €**

Montant total à payer (TTC) 106,87 €

à régler avant le 26/02/2024

A défaut de paiement à la date prévue, le montant TTC dû sera majoré de pénalités pour retard au taux annuel de 14,50 % et d'une indemnité pour frais de recouvrement par facture de 40,00 €.

Les prochaines étapes
- Prochaine facture vers le 10/03/2024 (sauf résiliation intervenue entre temps)
- Prochain relevé vers le 09/03/2024

Simplifiez-vous la vie, choisissez le prélèvement automatique

Vérifiez les conditions d'éligibilité aux tarifs réglementés de vente d'électricité au recto de la facture.

Paiement par chèque : merci de joindre votre TIP SEPA non daté et non signé à votre chèque.

ICS : FR47EDF001007
RUM : TIP519240610705454067511614861002

Flashez-moi pour payer en ligne

SCI MICHEL THOMAS
9 IMP LES HAUT DE
SERIGNAN 34410
SERIGNAN

TIPS€PA
EST

Montant en euros
106,87

IBAN :
JOIGNEZ UN RIB MERCI

Identification règlement
9240610705454067511614 86

DATE SIGNATURE

Mandat de prélèvement SEPA ponctuel : en signant ce formulaire de mandat, vous autorisez EDF à envoyer ces instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de EDF. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.
Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. **Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué**.

EDF
ENTREPRISES
87018 LIMOGES Cedex 01

TRE0940610705450000000010687 4N

101927600785

001583100212 97924061070545406751161486916151 10687

Document à conserver 10 ans

SCI MICHEL THOMAS

Détail de votre facture du 10/02/2024 n° 10192760078

Données contrat

Tarif Bleu pour clients non résidentiels
Option Base 9kVA
Réf. de votre contrat 2010008361398
Prix réglementés
Souscrit depuis le 10/01/2024

Données Point de Livraison

13 RUE GASTON REBUFFAT R 1 F R 1 F 75019 PARIS 19
Réf Acheminement Electricité : 07511143270329

Evolution de la consommation facturée en kWh

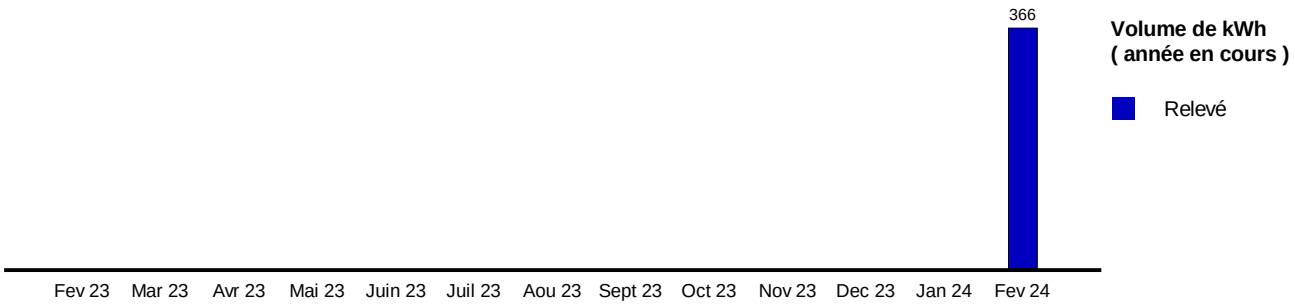

Total EDF Electricité *				84,54 €	HT
Abonnement électricité (HT)	Période		Prix unitaire HT	15,48 €	Taux de TVA
Abonnement	du 01/02/2024 au 29/02/2024		15,48 €/mois	15,48 €	5,50 %
Consommation (HT)	Période	Conso 366 kWh	Prix unitaire HT	69,06 €	Taux de TVA
Electricité Période unique	du 12/01/2024 au 31/01/2024	261 kWh	19,070 c€/kWh	49,77 €	20,00 %
Electricité Période unique	du 01/02/2024 au 08/02/2024	105 kWh	18,370 c€/kWh	19,29 €	20,00 %

* La part fixe de l'acheminement versé par EDF au gestionnaire de réseau est de 20,31 €, et la part variable est de 20,08 €

Services		0,00 €	HT
			Taux de TVA
E-Services (Espace client, Bilan annuel)		INCLUS	

Taxes et contributions (identiques pour l'ensemble des fournisseurs)				6,92 €	Hors TVA
	Période	Assiette	Prix unitaire HorsTVA		Taux de TVA
Contribution au Service Public de l'Electricité	du 12/01/2024 au 31/01/2024	261 kWh	0,10000 c€/kWh	0,26 €	20,00 %
Contribution au Service Public de l'Electricité	du 01/02/2024 au 08/02/2024	105 kWh	2,10000 c€/kWh	2,21 €	20,00 %
Contribution Tarifaire d'Acheminement	du 12/01/2024 au 09/02/2024	20,31	21,93 %	4,45 €	5,50 %

Total Hors TVA pour ce site		91,46 €	Hors TVA
TVA (identique pour l'ensemble des fournisseurs)	Assiette	15,41 €	
TVA à 5,50%	19,93 €	1,10 €	
TVA à 20,00%	71,53 €	14,31 €	
Total TTC pour ce site		106,87 €	TTC

EDF met à votre disposition d'autres moyens de paiement pour régler votre facture :

- par TIP en ligne via votre espace client
- par carte bancaire via votre espace client
- en espèces en bureau de poste, en vous munissant de votre facture (dans les limites des dispositions réglementaires relatives au paiement en espèces)

SCI MICHEL THOMAS

Détail de votre facture du 10/02/2024 n° 10192760078

Données contrat

Tarif Bleu pour clients non résidentiels Option Base 9kVA
Réf. de votre contrat 2010008361398
Prix réglementés
Souscrit depuis le 10/01/2024

Données Point de Livraison

13 RUE GASTON REBUFFAT R 1 F R 1 F 75019 PARIS 19
Réf Acheminement Electricité : 07511143270329

Données de comptage

Identifiant de comptage : 035 **Type de compteur :** Compteur Linky
Coefficient de lecture : 100
Heures Creuses : 0H04-8H04
Acheminement : Tarif BT inf 36kVA Moyenne Utilisation HP/HC lié à deux saisons
Puissance souscrite actuelle (kW ou kVA) : 9,0

Index (**relevés** / estimés)	index de début	index de fin
Base	740 le 12/01/2024	**1106 le 09/02/2024**

Prix

Aucun escompte n'est accordé pour paiement anticipé
Retrouvez l'ensemble de nos offres, des tarifs et autres informations sur la gestion de votre énergie sur www.edf.fr/entreprises
La Contribution au Service Public de l'Electricité (CSPE, aussi appelée Accise sur l'Electricité) augmente au 01/02/2024. Plus d'informations sur https://www.edf.fr/entreprises/evolution-des-taxes-electricite.
Les tarifs réglementés de vente d'électricité sont réservés aux clients employant moins de 10 personnes et dont le chiffre d'affaires, les recettes ou le total de bilan annuels sont inférieurs à 2 M€. A défaut, vous devez souscrire une offre de marché.
Les propriétaires uniques et les syndicats de copropriétaires d'un immeuble à usage d'habitation sont éligibles aux tarifs réglementés de vente d'électricité.
Par décision des Pouvoirs Publics, les tarifs réglementés de vente d'électricité évoluent au 01/02/2024. Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.edf.fr/entreprises ou www.edf.fr/collectivites

Actualités

Consultez la mise à jour de la charte de protection des données personnelles EDF Entreprises & Collectivités sur le site edf.fr via l'onglet « Données personnelles » en bas de page. Vous pouvez aussi contacter votre conseiller EDF.

Résiliation

Délai de préavis de résiliation du contrat : aucun pour le Tarif Bleu.

Réclamations

Vous souhaitez faire une réclamation écrite ? Vous pouvez vous adresser à EDF, qui met à disposition un parcours en trois étapes, pour vous assurer une réponse dans les meilleurs délais. Etape 1 : vous adressez votre réclamation au Service Clients, dont les coordonnées se trouvent en haut à gauche de votre facture dans la rubrique contact.
Etape 2 : la réponse apportée par le Service Clients ne vous satisfait pas, vous pouvez alors envoyer votre réclamation à l'attention du Directeur Commercial Régional dont l'adresse figure en haut à gauche de votre facture. Etape 3 : vous restez en désaccord avec la réponse du Directeur Commercial Régional, vous pouvez dans ce cas solliciter le Médiateur EDF par internet sur https://mediateur.edf.fr ou par écrit au Médiateur EDF – TSA 50026 – 75804 PARIS CEDEX 8. Indépendamment de ce parcours en 3 étapes, si dans un délai de deux mois, votre réclamation écrite auprès d'EDF n'a pas permis de régler le différend, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie dans le respect de son champ de compétence déterminé par les articles L122-1 et suivants du Code de l'énergie sur www.energie-mediateur.fr ou par écrit au Médiateur national de l'énergie – Libre réponse n°59252 – 75443 PARIS CEDEX 9.

Origine 2022 de l'électricité des offres EDF sans option énergie renouvelable:72,9% nucléaire, 5,6% renouvelables (dont 0,3% hydraulique, 1,4% éolien, 2,7% solaire, 1,2% Biomasse), 14,9% gaz, 5,4% charbon, 0,8% pétrole, 0,4% autres fossiles.
Origine 2022 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable (via le mécanisme des garanties d'origine, sans engagement de provenance/filière) :
68,8% hydraulique : 48,2% France (dont 1,1 % enchères) , 20,7% hors France (Espagne, Finlande, Norvège, République Tchèque, Suède, République de Lettonie),
18,7% éolien : 11,3% France (dont 10,2% enchères) et 7,4% hors France (Allemagne, Croatie, Danemark, Espagne, Finlande, Hongrie, Italie, Norvège, République Tchèque, Suède),
7,1% biomasse : 7,1% France dont (7,1% enchères),
5,4% solaire : 4,8% France (dont 4,8% enchères) et 0,6% hors France (Allemagne, Espagne, Italie).
Origine 2022 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable France (via le mécanisme des garanties d'origine France) : 67,3% hydraulique, 23,7% éolien dont 12,7% enchères, 5,5% solaire dont 5,4% enchères, 3,5% biomasse dont 3,5% enchères.
Si votre option énergie renouvelable (sans engagement de provenance/filière ou France) est inférieure à 100%, le mix de votre offre correspond à la pondération des mix concernés ci-dessus en fonction du pourcentage d'énergie renouvelable retenu (ex : pour une option énergie renouvelable de 20% : le mix « énergie renouvelable 100% » s'applique pour 20% de la consommation et le mix sans option énergie renouvelable pour le reste de la consommation).
Origine 2022 de l'ensemble de l'électricité vendue par EDF à ses clients et indicateurs d'impacts environnemental sur www.edf.fr